

# L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'EDUCATION ET D'INSTRUCTION

PARAISSANT LE 1er ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

**J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-proprétaire**

Prix de l'abonnement: UN DOLLAR par an, payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., à l'école normale Laval; celles concernant la rédaction, à L.-J. DEMERS & FRÈRE, imprimeurs-éditeurs, no. 30, rue de la Fabrique, Québec

*Le Canada-Français*

**SOMMAIRE:—ACTES OFFICIELS:** Nomination de commissaires et de syndics d'écoles.—Erection et délimitation de municipalités scolaires.—Réunion des inspecteurs d'écoles.—Rapport de l'honorable Surintendant de l'Instruction publique (suite et fin).—Conférence d'instituteurs.—Après les vacances.—**PARTIE PRATIQUE.** I, Exercice de grammaire. — II, Dictée: L'avare. — III, Dictée: Le sol de la Hollande.—Arithmétique.—Problèmes.—Algèbre.—**DIVERS:** Almanach utile. — Petite revue. — Le Canada Français.

## Actes officiels

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un arrêté en date du 8 août courant (1870) de faire les nominations suivantes, savoir :

#### *Commissaires d'écoles*

Comté de Napierville, Saint-Rémi.—M. Rémi Poupert, en remplacement de M. P. A. Ogleman.

Comté d'Ottawa, Sainte-Valérie de Ponsonhy.—M. Jean-Baptiste Proulx, en remplacement de M. Oswald Coursolles.

Comté de Pontiac, Témiscamingue.—M. Chs. Morin, en remplacement de M. Moïse Miron.

#### *Syndics d'écoles.*

Comté d'Ottawa, Eardley.—Le révérend M. Frs. Philibert Beauchamp, en remplacement de M. Edmond Lamoureux.

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR de faire les nominations suivantes, par un arrêté en date du 12 août courant (1890), savoir :

#### *Commissaires d'écoles*

Comté du Lac Saint Jean, Sault Méthode.—M. Cyrille Guillemette, en remplacement de M. Jos. Roberge.

#### *Syndics d'écoles*

Comté d'Ottawa, Templeton Est.—M. A. S. McLaurin, en remplacement de lui-même.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR de nommer MM. Théophile Girouard, François Marsan et Edouard Maynard, cultivateurs, estimateurs pour la paroisse de Saint-Barnabé, comté de Saint-Hyacinthe.

JOS. BOIVIN,  
Assistant secrétaire.

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un arrêté en date du 14 août courant (1890), de faire les nominations suivantes, savoir :

#### *Commissaires d'écoles.*

Chicoutimi, Bagotville, village.—M. Peter McLean, en remplacement de lui-même.

Chicoutimi, Bagotville, canton.—M. Ozias Simard, en remplacement de lui-même.

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 25 juin dernier (1890), de nommer le révérend M. Ambroise Fafard, curé de la Baie Saint-Paul, comté de Charlevoix, membre du bureau d'examineurs de "Charlevoix," en remplacement de feu le révérend M. P. Boily.

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 25 juin dernier (1890), de nommer M. Louis A. Gaboury, avocat, de Portage du Fort, comté de Pontiac, membre du bureau d'examineurs de Pontiac (section catholique), en remplacement de feu M. C. P. Roney.

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 25 juin dernier (1890), de nommer le révérend M. Louis Tremblay, curé de Saint-Méthode, comté de Chicoutimi, membre du bureau d'examineurs de Notre-Dame du Lac Saint-Jean, en remplacement de M. Alphonse N. Bourget, qui a quitté la localité.

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 27 juin dernier (1890), de nommer le révérend Père Lauzon, O. M. I., membre du bureau des examineurs de Hull, comté d'Ottawa, en remplacement de M. le révérend Père Eugène Cauvin.

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 28 juin dernier (1890), de détacher le 16e lot du XVe rang du canton de Leeds, de la municipalité scolaire de "East Leeds," comté de Mégantic, et l'annexer à la municipalité de "Saint-Pierre de

Broughton," dans le comté de Beauce, pour les fins scolaires.

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

*Délimitation de municipalités scolaires.*

Détacher de la municipalité de la "paroisse" de Saint-Charles, dans le comté de Saint-Hyacinthe, les lots Nos. 181, 182, 184, 185, 186, 177, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198 et 208 du cadastre de la dite paroisse de Saint-Charles, et les annexer à la municipalité du "village" de Saint-Charles, pour les fins scolaires.

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

*Avis de demande d'érection de municipalité.*

Détacher de la municipalité du Bois de l'Ail, dans le comté de Portneuf, la propriété de Xavier Ficher, et l'annexer à celle de Saint-Basile, dans le même comté, pour les fins scolaires.

GÉDÉON OUMET,  
Surintendant.

*Demande d'érection d'une nouvelle municipalité scolaire.*

Eriger en municipalité scolaire distincte sous le nom de "Saint-Sévérin," dans le comté de Champlain, avec les mêmes limites qui lui sont assignées par la proclamation du onze d'avril dernier (1890).

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en Conseil, en date du 31 juillet dernier (1890), d'ériger la paroisse de Sainte-Victoire d'Arthabaska, sous le nom de la Municipalité de la paroisse de Sainte-Victoire, dans le comté d'Arthabaska, avec les mêmes limites que celles décrites dans le dit statut, le tout pour les fins scolaires.

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre un Conseil, en date du 31 juillet dernier (1890), d'ériger en municipalité scolaire la ville de Victoriaville, dans le comté d'Arthabaska, avec les limites qui lui sont assignées dans le statut sanctionné le deux avril dernier, intitulé : "Loi constituant en corporation la ville de Victoriaville, et érigeant la municipalité de la paroisse de Sainte-Victoire d'Arthabaska," et ce, sous le nom de la Municipalité de la ville de Victoriaville, dans le comté d'Arthabaska.

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en Conseil, en date du 31 juillet dernier (1890), de détacher de la municipalité scolaire du "Bas du bord de l'eau de Saint-Martin," dans le comté de Laval, les lots suivants du cadastre de la paroisse de Saint-Martin, savoir : Nos. 279, 290, 291 et 295, et les annexer à la municipalité scolaire de "Pont Viau," dans le même comté.

—ooo—

RÉUNION DES INSPECTEURS  
D'ÉCOLES

Le corps des inspecteurs d'écoles de la province de Québec a été convoqué pour les 19 et 20 d'août dernier, en cette ville, par le gouvernement pour conférer sur les moyens d'améliorer le système scolaire.

Voici quelques-uns des sujets qui ont été soumis à la convention :

1. Lois scolaires : — Modifications à y apporter.
2. Règlements scolaires : — Remarques et suggestions générales. — Remarques particu-

lières concernant le programme des études, les notes pédagogiques, etc.

3. Inspecteurs d'écoles : — Devoirs, traitements, frais de voyages, résidence dans le district d'inspection — Maison d'éducation qu'ils ne visitent pas et causes de cette abstention.

3. District d'inspection : — Lequel des deux projets de remaniement des districts suggérés dans le rapport de l'honorable M. Ouimet, de l'année 1888-89, sera recommandé. Autres suggestions à ce sujet. — Etendue des districts, nombre d'écoles, voies de communications, etc.

5. Instituteurs et institutrices : — Des moyens de donner l'enseignement professionnel aux fonctionnaires qui n'ont pas suivi un cours de pédagogie pratique, conférences pédagogiques, etc. Des moyens d'améliorer la position financière des instituteurs et institutrices.

6. Fonds de pensions : — Remarques et suggestions.

7. Bureaux d'examineurs : — Remarques et suggestions concernant les bureaux d'examineurs, leur nombre, leur organisation, les programmes d'examens actuels, l'âge des candidats, etc.

8. Ecoles : — Des maisons d'écoles, du mobilier et des emplacements. — Des causes qui retardent les progrès des élèves et des moyens d'y remédier. — Des défauts à faire disparaître dans l'enseignement. — Des moyens de créer l'émulation chez les contribuables pour l'avancement des écoles.

9. Statistiques : — De l'uniformité dans la manière de fournir la statistique au département. — Remarques et suggestions concernant le grand tableau de statistiques, les bulletins d'inspection, les rapports semestriels des commissaires, etc.

L'hon. M. Ouimet, surintendant de l'éducation, a présidé la convention.

**RAPPORT DE L'Hon. SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION  
PUBLIQUE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 1888-89**

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

*(Suite et fin.)*

INSPECTION DES ÉCOLES

Avec les obligations qui leur incombent actuellement, il est presque matériellement impossible à un certain nombre d'inspecteurs de remplir les devoirs que les règlements scolaires leur imposent relativement aux visites d'inspection.

Car, si on retranche sur les 365 jours de l'année :

|   |    |
|---|----|
| Les dimanches.....  | 52 |
| Les congés de semaine.....  | 52 |
| Les vacances.....   | 45 |
| Les fêtes et les congés extra.....                                | 20 |
| Perte de temps pour cause de maladie, mauvais<br>temps, etc ..... | 30 |

Soit..... 199 jours

il ne reste plus que 166 jours ouvrables.

Si maintenant de ces 166 jours les inspecteurs d'écoles catholiques défalquent encore 45 jours pour se conformer au règlement du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique qui les oblige à ne pas commencer leur tournée d'inspection avant le 15 d'octobre, il ne leur reste que 121 jours pour faire leurs visites, qui doivent être, comme l'on sait, de pas moins de deux heures pour les écoles élémentaires et de pas moins de trois heures pour les écoles modèles et les académies.

Avec l'état de choses existant, notre système d'inspection, tout en ayant produit des résultats très appréciables, n'en est pas moins susceptibles de quelques améliorations.

Pour en arriver à un degré d'efficacité plus complet, deux projets se présentent, dignes l'un et l'autre d'être étudiés et discutés.

Le premier consisterait à former de nouveaux districts d'inspection, ce qui par conséquent nécessiterait un plus grand nombre d'inspecteurs avec des traitements analogues à ceux qui leur sont accordés maintenant ; le second, celui qui, à mon sens, produirait les meilleurs résultats, aurait pour objet de remanier les districts d'inspection de façon à ce que le travail de chaque inspecteur, fût autant que possible également réparti et d'ajouter, à un traitement fixe, une rémunération quelconque pour la visite de chaque école faite suivant les règlements imposés par les comités du Conseil de l'Instruction publique.

Il est évident que les inspecteurs d'écoles ne sont pas suffisamment rétribués. Les frais de voyage de leur tournée d'inspection, surtout des inspecteurs protestants dont les districts sont plus étendus à cause du peu de densité de la population protestante, absorbent une grande partie de leur traitement qui n'a pas varié d'une manière sensible depuis le jour où le système d'inspection scolaire a été inauguré dans cette province, quoique la vie ait considérablement augmenté et que le travail ait plus que doublé.

J'espère que le gouvernement voudra bien prendre en sa sérieuse considération cette question de l'inspection des écoles qui est digne, à tous égards, d'intérêt et mérite d'attirer son attention.

## LE TRAVAIL DE BUREAU

Depuis plusieurs années, le travail fourni par les employés de mon département a augmenté dans des proportions considérables, comme il est facile de le constater en jetant un coup d'œil sur l'état comparatif ci-après :

Le nombre de dossiers a augmenté de plus d'un quart.

Le chiffre des lettres officielles qui, étant envoyées en réponse à des informations demandées de toutes les parties de la province sur des questions de loi ou d'administration scolaires exigent souvent des recherches et une étude particulières, représentent actuellement une moyenne de plus de vingt-cinq lettres par jour.

La quantité des reçus préparés et expédiés prouve le surcroît d'ouvrage que l'administration du fonds de pensions de retraite a imposé aux officiers préposés à la comptabilité, en surplus de celui occasionné par l'accroissement des affaires générales de mon département.

Le travail de l'employé chargé du soin de la papeterie et des livres de prix a augmenté dans des proportions considérables.

Et à cela je dois ajouter les mille et un travaux spéciaux que doivent faire, en sus de ceux auxquels les obligent leurs devoirs journaliers, l'officier chargé particulièrement du dépouillement des bulletins des inspecteurs d'écoles catholiques, et de communiquer aux commissaires, syndics, secrétaires-trésoriers ou instituteurs, selon le cas, les instructions qui leur sont adressées pour la bonne administration des affaires scolaires, et l'employé qui, en outre de la correspondance anglaise dont il est chargé, travaille d'une manière aussi utile qu'intelligente sous la direction du secrétaire anglais de mon département.

## ÉTAT COMPARATIF DES OPÉRATIONS DU DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

|  | du 1er<br>janv. au 31<br>déc. 1886 | du 17 sept.<br>1888 au 17<br>sept. 1889 | Augmenta-<br>tion | Diminu-<br>tion |
|--|------------------------------------|---|-------------------|-----------------|
| Nombre de dossiers nouveaux.....   | 3,025                              | 3,987                                   | 922               | .....           |
| Nombre de lettres reçues.....  | 4,810                              | 6,798                                   | 1,988             | .....           |
| Nombre de lettres officielles expédiées.....                                       | 4,849                              | 6,895                                   | 2,046             | .....           |
| Nombre de circulaires expédiées.....   |                                    | 6,354                                   |                   | .....           |
| Jugements rendus par le Surintendant.....  | 27                                 | 35                                      | 8                 | .....           |
| Nombre des rapports expédiés et reçus :  |                                    |   |                   |                 |
| des écoles supérieures.....  | 509                                | 520                                     | 11                | .....           |
| des écoles communes.....   | 2,292                              | 2,436                                   | 144               | .....           |
| des bureaux d'examineurs.....  | 62                                 | 74                                      | 12                | .....           |
| d'élection.....  | 979                                | 1,104                                   | 125               | .....           |
| Erections, annexions, etc., de municipalités scolaires....                         | 35                                 | 32                                      | .....             | 3               |
| Nominations de commissaires et de syndics.....                                     | 196                                | 123                                     | .....             | 73              |
| Bulletins d'inspection.....  | 5,805                              | 5,688                                   | .....             | 117             |
| Cartes de prix (Prize-cards) distribuées.....                                      | 3,355                              | 6,246                                   | 2,891             | .....           |
| Nombre de chèques.....   | 3,193                              | 3,940                                   | 747               | .....           |
| Nombre de reçus préparés et expédiés, (y compris ceux<br>du fonds de pension)..... | 6,386                              | 10,880                                  | 4,494             | .....           |
| Caisses de livres expédiées.....   | 86                                 | 108                                     | 22                | .....           |
| Livres de récompense distribués.....   | 19,324                             | 24,239                                  | 4,915             | .....           |
| Envois divers (nombre de volumes).....   | 1,130                              | 4,616                                   | 3,486             | .....           |
| Frais de poste.....  | \$564 82                           | \$700 00                                | \$135 18(b)       | .....           |

(b) Cette augmentation indique une augmentation proportionnelle dans la correspondance du département.

La diminution dans le nombre des nominations de commissaires et syndics d'écoles par le gouvernement que l'on remarque dans ce tableau, au lieu d'être à regretter, accuse au contraire, un symptôme des plus favorables. Elle prouve que dans deux ans un nombre relativement considérable de secrétaires-trésoriers se sont mis au fait de leurs devoirs, quant à la procédure à suivre pour les élections annuelles des commissaires et syndics d'écoles. Cette amélioration, je ne crains pas de l'attribuer à la refonte des lois scolaires d'abord et ensuite au " Code de l'Instruction publique " contenant ces lois et les règlements des deux comités de Conseil, dont le gouvernement a envoyé un certain nombre d'exemplaires à chaque corporation scolaire de notre province.

Je ne puis aussi, avant de terminer, passer sous silence le transfert du musée scolaire qui a eu lieu dans le cours de l'année dans un local plus spacieux et où maintenant sont classés avec ordre, grâce à l'active et intelligente initiative du savant naturaliste qui en a la direction, un grand nombre de spécimens botaniques, minéralogiques, entomologiques et conchyliologiques particuliers, pour la plupart, à notre pays, dont plusieurs sont fort remarquables et très appréciés des spécialistes étrangers qui ont occasion de les visiter.

#### RAPPORTS SPÉCIAUX

Je ne crois pas devoir terminer, monsieur le Ministre, sans attirer tout spécialement votre attention sur les rapports des universités McGill, Bishop et de l'École polytechnique de Montréal, ainsi que du très intéressant mémoire sur l'instruction des sourds-muets qui m'a été fourni par M. l'abbé F.-X. Trépanier, premier chapelain de l'institution des sourdes-muettes de Montréal, qui sont annexés, cette année, à mon rapport annuel. A ces rapports qui sont tous du plus haut intérêt viendra se joindre l'an prochain, j'en ai la promesse, celui de l'université Laval que, pour des circonstances imprévues. M. le recteur de cette institution n'a pu me donner à temps cette année.

J'ai l'honneur d'être

Monsieur le Ministre,

Votre très obéissant serviteur,

GÉDÉON OUMET,  
*Surintendant.*

Quatre - vingt - onzième conférence de  
l'Association des Instituteurs de la  
circonscription de l'école nor-  
male Jacques-Cartier tenue  
le 31 mai 1890

PRÉSIDENTE DE M. H. DORÉ.

PRÉSENTS : M l'abbé Verreau, principal de l'école normale Jacques-Cartier ; M. l'abbé Santoire, assistant-principal ; M. H. Desrochers, ptre ; M. F.-X. Valade, ex-inspecteur, M. J. G. W. McGown inspecteur : MM. J.-O. Cassegrain, A. D. Lacroix, F.-X. P. Demers, L.-A. Primeau, J.-F. Anderson, F.-X. Boileau, E. Leroy, Jos. Curotte, B. Meloche, N. Nolin, W. H. Tétrault, T. Allaire, T. M. Reynolds, M. Lanctôt, J.-A. Brisebois, M. A. Black, M. Latrémouille, H.-B. Granger, Fr. Daly, P. Malone, G. Robillard, M. Gélinas, J. A. Corcoran, U. Barthélemy, J. Hogan, A.-P. Gélinas, Aug. Allaire, P. J. Leith, G.-P.-E. Famelard, F. Letonturier, T. Gauthier, C.-W. Lalonde, J. A. Primeau, J.-N. Desroches, J.-H. Bergeron, J.-M. Tremblay, R. de la Cueva, L.-F.-R. Bellefeuille, H. Rondeau, I. Nadon, M.-H. Baulæ, R.-E. Ducharme, Ed. Pagé, J. N. Perreault, W. Meloche, A. Chatigny, J. - T. Dorais, J. McCullen, T. Courtnay, J. Thibault, C. Leblanc, G. Fitzpatrick, C.W. Smith, M. Belisle, P. E. Smith, Nap. Brisebois, et les élèves - maîtres de l'école normale.

Lecture et adoption du procès verbal de la dernière conférence.

Perception des contributions annuelles.

#### ÉLECTION DES OFFICIERS

Sur proposition de M. F. - X. Demers, appuyée par M. L. - A. Primeau, MM. E. Leroy et M. Nolin sont nommés scrutateurs

Le dépouillement du scrutin donne le résultat suivant :

Président..... MM. H.-O. Doré.  
Vice-président... " T. M. Reynolds.  
Secrétaire..... " Nap. Brisebois.  
Trésorier ..... " H.-B. Granger  
Bibliothécaire ... " J.-O. Cassegrain.

Et sur la proposition de M. Jos. Curotte, appuyée par M. E. Leroy, MM. B. Meloche,

I. Nadon, A.-D. Lacroix, M. Lanctôt, A.-P. Gélinas, P. J. Leitch, N. Latrémouille, J. McCullen, Jos. Curotte sont nommés membre du Conseil d'administration.

M. A.-D. Lacroix propose, appuyé par F.-X. Demers que des remerciements soient offerts aux officiers sortant de charge pour les services qu'ils ont rendus à l'Association.

Adopté.

*Avis de motion.*—M. F.-X. Demers donne avis qu'à la prochaine conférence il proposera, à l'article sixième (1) de la *constitution*, l'amendement suivant : Qu'à l'avenir les officiers et les membres du conseil d'administration soient élus tous ou en partie sur une simple proposition appuyée, ou bien au scrutin secret, pourvu que ce soit le désir unanime de l'assemblée qu'il en soit ainsi.

M. le président rappelle à l'assemblée que la grande conférence des instituteurs des Etats-Unis doit avoir lieu à Toronto pendant cet été et que les membres de cette association sont invités à y prendre part. Que doit-il être fait conséquemment ?

Après quelque discussion, il est proposé par M. J.-O. Cassegrain, appuyé par M. F.-X. Boileau :

Que l'on consulte d'abord Sa Grandeur Mgr l'Archevêque à ce sujet ; et que selon son approbation ou sa désapprobation de déléguer quelqu'un à cette grande conférence des instituteurs, à Toronto, le conseil d'administration soit pleinement autorisé d'agir en conséquence, et ce de la manière la plus conforme aux intérêts de l'association.

Adopté.

A 2 hrs. M. le président ayant laissé l'assemblée, M. T. M. Reynolds, vice-président, le remplace au fauteuil présidentiel, et donne aussitôt communication à l'assemblée d'une circulaire que les instituteurs protestants de cette province ont, par l'entremise de l'hon.

(1) Article sixième.—Partie affectée : Les officiers et les membres du conseil d'administration seront élus annuellement et au scrutin secret.....

Gédéon Ouimet, dernièrement adressée à l'association.

Voici cette circulaire :

63 Workman St.

Montreal, March 17th, 1890.

Dear sir,

At the last convention of the Quebec Provincial Association of Protestant teachers the following resolution was unanimously carried :

“ Whereas this convention believes that any text book of Canadian History ought to give every province such recognition as shall unite the interests of all Canadian and conduce them towards the creation of oneness of patriotic sentiment ; and whereas the opinion of this convention the text books of history in use are unsuited for this purpose ;

“ Be it resolved : that the teachers of the Provincial Association, in convention assembled, do hereby record their desire to see such a work authorized for use in our schools, and that a committee be appointed to correspond with other Provincial Associations and with other parties regarding this matter, said committee to report at the next Annual Convention.”

The fact that there are many excellent works giving the history of the several provinces separately is recognized.

A text book is sought which shall give the history of the different sections of the Dominion as nearly as possible concurrently, there being many points of historical contact between the provinces from their earliest periods.

It is believed that a suitable text can be written by one man assisted by a committee of authors, provided it is submitted before publication to the various ministers of education in order to have them eliminate, amend or add such passages as they think desirable, and that the book thus prepared might be authorized for use in all Canadian schools irrespective of creed or nationality.

Our desire is to have this question discussed in all Provincial Associations and

subsequently at a Dominion Conference of teachers.

Will you be good enough to have the matter brought before the teachers of your province? Any assistance you give us will be highly appreciated.

What is your opinion as to the need of such a history ?

Correspondence solicited.

Yours faithfully,

W. PATTERSON,

Chairman Committee on Canadian History.

MM. J. O. Cassegrain, F.-X. Boileau, F.-X. Valade, J.-G.-W. McGown, F. Daly, F.-X.-P. Demers, A.-D. Lacroix prennent tour à tour la parole sur ce sujet.

Plusieurs de ces messieurs croient qu'un tel ouvrage est chose impossible, irréalisable dans les circonstances. D'autres cependant, en désireraient l'essai, libres, ensuite de le rejeter, s'il ne rendait pas justice au peuple canadien-français.

Finalemeut, un comité formé de M. l'abbé Verreau, de M. H.-O. Doré, président, de MM. J.-O. Cassegrain, A.-D. Lacroix, est nommé pour étudier cette circulaire des instituteurs protestants, et répondre à qui de droit qu'elle est sous considération.

M. F. X. Valade prend de là occasion pour parler de nos ancêtres, des sacrifices énormes qu'ils ont faits pour nous assurer notre foi et notre langue, héritage sacré que nous devons conserver précieusement. Il rend hommage aussi aux de la Dauversière, aux de Maisonneuve et aux Rév. MM. les Sulpiciens, qui ont tant fait pour Ville-Marie, cette ville si catholique du Canada, aujourd'hui la métropole de l'Amérique du Nord.

M. le président invite M. F.-X. Boileau à faire part à l'assemblée de la suite de son travail commencé à la dernière conférence. Ce dernier regrette de ne pouvoir se rendre à l'invitation de M. le président, et le prie en conséquence, de vouloir bien l'excuser pour cette fois-ci.

Espérons cependant que M. F.-X. Boileau sera en mesure de nous donner, pour la pro-

chaîne conférence, la suite de ce travail qui intéresse particulièrement la classe des instituteurs et plus encore, j'oserais dire, la société en général, puisque, ainsi que l'a clairement établi l'intéressant conférencier, *du bien-être de l'instituteur, dépendra nécessairement une plus grande somme de progrès dans l'éducation du peuple.*

M. le président présente à l'assemblée M. Famelard, qui donne un travail intéressant intitulé : *l'Enseignement en géné. al.* M. le président remercie M. F. melard de l'intéressante causerie qu'il vient de faire, laquelle repose sur les notions les plus saines et les plus pratiques de la pédagogie. Comme ce travail paraîtra dans les colonnes du prochain numéro de ce journal, contentons-nous de dire que, pour le moment, l'art de questionner l'élève, de l'amener graduellement, par des questions habiles, à découvrir les vérités qu'il poursuit dans les diverses branches qu'il étudie, mérite toute l'attention de quiconque se livre à l'enseignement. M. le conférencier nous a d'abord exposé avec talent cet art si important; puis il a considéré, dans la dernière partie de son travail, les qualités que requiert toute bonne réponse. Ces deux questions sont bien traitées, et tout instituteur, nous en sommes certain, lira avec intérêt ce travail dès qu'on l'aura publié.

M, l'abbé Verreau invite les membres à assister à une messe qui sera chantée à l'école normale, et dont la date sera donnée plus tard dans les journaux, pour le repos de l'âme de feu l'hon. P.-J.-O. Chauveau. Puis il rend hommage à sa mémoire à peu près en ces termes : " Feu l'hon. P.-J.-O. Chauveau, dit-il, n'a cessé de jouer, toute sa vie, un rôle des plus brillants, et il est certainement pour le pays auquel il s'est tant dévoué, l'une de ses gloires les plus pures.

Il s'est distingué à la fois dans la politique, dans la littérature et surtout dans l'organisation de l'enseignement dans le pays.

Dans la politique, il s'est révélé homme de talent et de jugement autant que député sincère et honnête, ne désirant qu'une chose

avant tout, la prospérité et la gloire de son pays. Si dans la politique, il a occupé avec honneur les postes les plus brillants, sa plus grande gloire est certainement d'en être sorti pauvre et avec une réputation sans tache. Comme littérateur, il est considéré à juste titre le père de la littérature canadienne. L'apparition de son *Charles Guérin* fut tout un événement dans le monde littéraire d'alors. Les auteurs étaient rares à cette époque. Depuis ce temps, quel progrès merveilleux n'a pas fait notre littérature? à quel résultat heureux ne sommes-nous pas arrivés? Ce résultat, nous devons, pour une large part, l'attribuer à celui dont la perte nous est si sensible : car, durant toute cette période littéraire qui finit avec lui, il a été comme l'âme dirigeante, l'écrivain qui savait encourager le talent naissant et le pousser à produire. Aussi lui a-t-il été donné de contempler son œuvre, et aujourd'hui notre littérature nous attire l'estime autant que l'admiration des écrivains étrangers, dont les sympathies sont à jamais acquises au peuple canadien français.

Comme organisateur de l'enseignement, il nous est particulièrement cher, et le pays lui doit beaucoup pour avoir su populariser l'enseignement primaire dans notre province.

Cependant, à quelles persécutions n'a-t-il pas été en butte de la part d'adversaires dont le nombre heureusement diminue tous les jours, chaque fois qu'il prenait la défense des écoles normales ou qu'il plaidait en faveur de l'enseignement laïque, dont les services rendus au pays sont aussi grands qu'incontestables, Dieu merci! Aujourd'hui on comprend mieux l'importance de ces écoles, en même temps qu'on apprécie davantage les services que rendent à la grande cause de l'Éducation ces maîtres formés à ces mêmes écoles, dont la devise est : "*Foi, religion et patrie : rendre le peuple meilleur.*"

Ce qui le distinguait encore, c'était ce talent qu'il avait de défendre la vérité sans blesser personne et de faire respecter ses opinions de tous.

Par ses aptitudes remarquables, par son intelligence brillante, pour les nombreux services qu'il a rendus à sa patrie, il aurait dû, en certaine circonstance, vu son droit d'ancienneté, occuper le premier poste dans son pays : car personne plus que lui n'était digne d'occuper une telle position. Malheureusement, la politique a, parfois, le plus souvent même, je dirais de ces inconvénients aussi pénibles qu'incontrôlables peut-être, mais qui empêchent cependant de reconnaître le vrai mérite et de récompenser avec justice celui-là qui s'est tout donné à son pays, et qu'il a servi loyalement.

D'un autre côté, il est consolant et pour sa famille et pour ses amis, de constater combien à l'étranger même on regrette la perte de cet homme remarquable. Des marches même, du trône sont partis des soupirs et des regrets, et la princesse Louise a cru devoir, en cette circonstance, déposer des fleurs sur la tombe de celui qu'elle a connu autrefois pendant son séjour au Canada, et dont elle garde encore un si bienveillant souvenir ; à la famille du défunt, elle a présenté ses condoléances les plus sincères.

De tels témoignages sont bien propres, messieurs, à nous réjouir et à nous faire comprendre en même temps combien sa mémoire doit nous être toujours chère.

M. le Président remercie M. l'abbé Verreau, de l'invitation qu'il a faite aux membres d'assister à une messe qu'il veut bien chanter pour le repos de l'âme de M. Chauveau, qui a tant droit à notre reconnaissance. Tous les instituteurs se feront sans doute un devoir de répondre à cette invitation.

L'heure de la séance étant trop avancée, le sujet de discussion de savoir :

« Le travail de l'élève à l'école.—Dangers à éviter.—Ce qu'il doit être pour qu'il soit le plus favorable au développement complet de l'élève, » est remis à la prochaine conférence.

Et la séance est levée.

NAP. BRISÉOIS,  
Secrétaire.

## APRÈS LES VACANCES

Chers lecteurs, nous avons eu quelque temps de répit. Depuis deux mois, nous avons pu prendre un repos bien justement mérité, nous recueillir, examiner à tête reposée le chemin parcouru, la marche suivie, constater les succès obtenus, voir les fautes que, par inadvertance, nous avons pu commettre dans notre enseignement, étudier les moyens à prendre pour les éviter à l'avenir. Ce travail que nous avons fait, tout en nous reposant de nos fatigues, sera très profitable à nos élèves. Nous recommencerons donc la nouvelle année, armés de toutes pièces, pour opérer tout le bien que nous pouvons produire dans l'humble sphère d'action qui nous est dévolue. Ils sont nombreux les devoirs que nous avons à remplir, mais avec de la bonne volonté, de la persévérance, du courage et surtout de l'abnégation, qualité indispensable à l'instituteur, nous parviendrons à nous acquitter fidèlement de la haute mission qui nous incombe de former une nouvelle génération. N'oublions pas que l'Église, l'État et les parents nous confient l'éducation et l'instruction de la jeunesse et que par conséquent, ces trois pouvoirs ont droit à notre énergie, à nos talents, à notre sollicitude. Si l'un de ces trois éléments faisait défaut par notre faute, nous assumerions une énorme responsabilité, et nous commettrions un bien grave manquement.

La charge d'instituteur est un état qui exige des sacrifices, du dévouement, du patriotisme ; avant de l'embrasser, il faut envisager l'avenir avec sang-froid, sans se faire illusion.

L'amour de l'enfance et le désir d'être utile à son pays doivent seuls nous guider dans cette occasion. On doit aussi prendre la détermination de vivre frugalement, de se contenter de peu, de fournir une grande somme de travail pour une faible rémunération. Car, il ne faut pas se le dissimuler, les salaires sont très modiques et les paiements fort irréguliers. Il faudra aussi compter avec les préjugés, la malveillance des par-

rents, la lésinerie des commissaires, qui cherchent toujours à engager au rabais, à traiter l'instituteur comme un manœuvre. Voilà, chers amis, quelques-unes des nombreuses difficultés que vous aurez à rencontrer. Mais aussi, n'oubliez pas que celui qui sait se mettre au-dessus de ces petites misères peut se faire, en enseignant, une position aisée.

Pour bien enseigner, il faut un travail ardu, mais vous aurez beaucoup de temps à votre disposition : les soirées, les congés de semaines, les vacances. Tout ce temps, vous pourrez l'utiliser à étudier, à acquérir des connaissances, à vous instruire. Et, si vous savez bien employer vos loisirs, si vous savez comprendre que pour être expert dans son art, il faut puiser aux bonnes sources, vous suivrez le mouvement du jour, vous recevrez les publications pédagogiques qui peuvent vous renseigner convenablement, vous étudierez l'histoire de la pédagogie, et, de l'ensemble de vos lectures et de vos études, vous formerez un code qui sera le vôtre et qui vous fera remarquer par l'inspecteur et par les autorités. Alors, lorsqu'une position payante se présentera, on saura apprécier votre mérite et vous la confier.

---

## PARTIE PRATIQUE

### I

#### EXERCICES DE GRAMMAIRE

##### *Accord de l'adjectif avec le nom*

##### 1<sup>o</sup> Mettre les phrases suivantes au pluriel :

Un mouvement vif. (*Des mouvements vifs.*)  
 — Une question indiscreète. (*Des questions indiscreètes.*) — Une méthode sûre. — Un récit plaisant. — Un site pittoresque. — Une plante gracieuse. — Un animal sauvage et méchant. — Un animal doux et familier. — Un être inoffensif. — Une occasion rare. — Un pays désert. — Un bond prodigieux. — Un cheval agile. — Un accident malheureux. — Un château fort. — Un plateau fragile. — Un terrain sec. — Un vent frais. — Un morceau menu. —

Un métier fatiguant. — Une toile grossière. — Une tige droite et vigoureuse. — Un chapeau rond. — Un beau tapis. — Un don généreux. — Un nouveau costume. — Un conte moral. — Un cierge pascal.

##### 2<sup>o</sup> Mettre au singulier les phrases suivantes :

Des hommes vifs et impatientes. — Des voix douces et agréables. — Les chiens dévoués, dociles et fidèles. — Les puits profonds et utiles. — Les amis sûrs et sincères. — Les oiseaux captifs et tristes. — Les âmes pieuses et charitables. — Les chambres claires et spacieuses. — Les enfants légers et étourdis. — Les ânes forts et sobres. — Les amandes douces ou amères. — Les marchands adroits et heureux. — Les loups poltrons et cruels. — Les singes espiègles et malins. — Les élèves assidus et courageux. — Les hivers froids et rigoureux. — Les raisins mûrs et vermeils. — Les chants doux et harmonieux. — Les rivières larges et rapides. — Les histoires longues et intéressantes.

---

## II

### DICTÉE

#### L'AVARE

Lui fait-on un présent de *quelque* valeur, aussitôt sa mine s'*épanouit*, la joie rayonne sur son visage, ses yeux sont *tout* humides de tendresse, il est dans l'ivresse ou plutôt dans l'*extase* et sa bouche *entr'ouverte* ne trouve pas d'expression pour témoigner la surprise et le bonheur : il jouit.

Faut-il, au contraire, qu'il donne *quelque* chose, qu'il paie *quelque* dette, sa mine n'est plus la même, ses traits se *rembrunissent* et se *contractent*, son bras s'allonge avec lenteur pour compter chaque pièce, tous ses gestes expriment son regret ; ensuite son regard inquiet suit tristement jusque dans votre poche les quelques sous qu'il a dû tirer de la sienne : il souffre.

## QUESTIONS ET EXPLICATIONS

*S'épanouit* : dans son sens propre, s'étale comme la fleur qui s'ouvre ; se dit du visage quand il prend l'aspect de la joie, du contentement. — *Tout* : adverbe, reste invariable parce que, l'*h* de *humide* étant muette, la liaison peut se faire. — *L'extase* : il éprouve une jouissance telle qu'il en devient insensible à ce qui se passe autour de lui. — *Entr'ouverte* : dans les verbes ainsi formés, l'*e* de *entre* s'élide quand le verbe simple commence par une voyelle ; de même dans *entr'acte*. — *Samine* : sa figure où se reflètent ses sentiments. — *Rembrunissent* : deviennent plus tristes, plus sombres. — *Se contractent* : se resserrent, marquent par leur mouvement son dépit intérieur ; — *contracter* : s'engager par contrat ?

## EXERCICES

Analyser les mots : *quelque, même, tout*, contenus dans la dictée. — Donner dans quelques phrases un exemple de ces mots *adjectifs, adverbes*. — Chercher six verbes en *ger* (*protéger, alléger, changer, affliger*) ; six verbes en *cer* (*enfoncer, pincer, percer, forcer*), les conjuguer au présent, à l'imparfait et au passé défini.

## UNE FÊTE AU PARADIS

Un jour, Dieu eut l'idée de donner une fête dans son palais d'azur. Toutes les vertus furent invitées. Il en vint beaucoup, de grandes et même de petites. Les petites vertus étaient plus agréables que les grandes, mais toutes semblaient très contentes et conversaient poliment entre elles, comme il convient entre personnes intimes et même parentes.

Mais voilà que le maître de la maison remarqua deux belles dames qui semblaient ne pas se connaître. Il prit l'une d'elles par la main et la mena vers l'autre. — " La Bienfaisance, dit-il en désignant la première. — La Reconnaissance, " ajouta-t-il en montrant l'autre.

Les deux vertus furent indiciblement étonnées : depuis que le monde est monde,

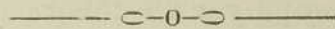
et il y avait longtemps de cela, elles se rencontraient pour la première fois !

*Petits Poèmes en prose.*

## EXERCICES

Révision : exercices oraux d'analyse : nom, adjectif qualificatif ; adjectif déterminatif. — Exercice de conjugaison : verbes en *eler* et *eter*. — Exercices d'invention : relever dans un morceau indique : 1<sup>o</sup> les adjectifs simples, donner un dérivé (*grand, grandelet*) ; 2<sup>o</sup> les adjectifs dérivés, donner le mot simple dont ils sont formés (*agréable, de agré-er*).

L. S.



## III

## DICTÉE

## LE SOL DE LA HOLLANDE

Allez en Hollande (1) et voyez ces vertes et grasses prairies couvertes de belles génisses ; vous vous tromperiez étrangement si vous supposiez que c'est la nature qui a produit ce sol si frais, si riche. Enfoncez en terre un bâton et à trois ou quatre pouces (2), vous trouverez une terre stérile. Cette herbe épaisse qui se convertit en lait, puis en fromage, et qui, sous cette forme, circule dans tout le monde entier, est produite par un terreau (3) de création purement artificielle. Au moyen d'une digue (4) formée de branches de saules, on a séquestré (5) une portion du sable de la mer ; avec le temps, la vase (6) amoncelée par le flux et reflux a consolidé cette digue. Après avoir soustrait ce sable à l'eau de mer, on ne l'a rendu accessible qu'à l'eau du ciel ou des rivières, et on l'a ainsi dessalé peu à peu. L'herbe y a poussé, pas très succulente (7) d'abord, et plus près de la nature du jonc (8) que de celle des graminées (9). On y a mis des vaches, on a laissé s'y accumuler leur engrais fécondant, et on a fini par créer un sol artificiel d'une fertilité extrême.

THIERS (10).

## EXPLICATION DES MOTS ET DES PENSÉES

(1) *Hollande*. Royaume du nord-ouest de l'Europe comprenant : 1<sup>o</sup> les Pays-Bas, 2<sup>o</sup> le grand duché de Luxembourg, 3<sup>o</sup> les colonies. L'agriculture et l'horticulture y sont portées à un très haut point de perfection.

(2) *Pouce*. ancienne mesure de longueur, la 12<sup>e</sup> partie d'un pied.

(3) *Terreau*. Terre mêlée de fumier décomposé.

(4) *Digue*. Amas de terre, de pierres, de bois, etc., pour servir de remparts contre l'eau, et principalement contre les flots de la mer.

(5) *Séquestrer*. Séparer, mettre à part, mettre de côté.

(6) *Vase*. Boue qui est déposée au fond des eaux, soit de la mer, soit des fleuves et des lacs, des étangs et des marais.

(7) *Succulent*. Qui a beaucoup de suc, qui est fort nourrissant.

(8) *Jonc*. On désigne, sous le nom commun de jonc, diverses espèces de plantes qui croissent ordinairement dans les lieux humides, et dont les tiges flexibles sont généralement employées pour faire des liens, des nattes, etc.

(9) *Graminées*. Famille de plantes du groupe des monocotylédones, dont la tige, qu'on désigne sous le nom particulier de chaume, est presque toujours fistuleuse, renforcée d'espaces à d'autres par des nœuds solides autour desquels naissent les feuilles. Cette vaste famille à laquelle appartiennent le blé, l'orge, l'avoine, compte aujourd'hui plus de 3,800 espèces.

(10) *Thiers*. Homme d'Etat, historien français fort remarquable (1797-1877)

## OBSERVATIONS GRAMMATICALES

GRAMMAIRE PROPREMENT DITE. — *Si vous supposiez*. L'imparfait s'emploie pour le conditionnel présent après la conjonction *si*. C'est comme s'il y avait : *dans le cas où vous supposeriez*.

FAMILLES DE MOTS. — Vert, vert-de-gris, verdâtre, verdelet, verdir, verdoyant, verdoyer, verdure, verdurier (qui vend des herbes, de la salade), verdier, (genre d'oiseau à plumage vert), verdeur, reverdir, reverdissement. — Riche, richard, richement, richesse, richissime, enrichi, enrichir, enrichissement

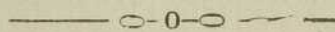
FORMATION DES MOTS. — *Eau*, désigne, soit un diminutif, comme dans pigeonneau, chevreau, coteau, ormeau, arbrisseau, soit une idée particulière qui modifie celle du radical : terreau, tombeau, vaisseau, tonneau, troupeau.

*El*, de même que le suffixe *al*, termine le plus souvent un adjectif, et il exprime que l'idée du radical convient à la chose au nom de laquelle se joint le qualificatif : amical, intestinal, labial, infernal mortel, éternel, superficiel, artificiel, naturel.

HOMONYMES. — *Lait, laie, laid, les, lè*. Les chasseurs, dans une battue, ont tué une ... et quatre marcassins. Rien n'est si ... que le mensonge. On doit oublier ... injures. Il faut plusieurs ... de cette étoffe pour recouvrir la table. Le malade ne peut plus prendre que du ... pour toute nourriture.

## EXERCICES

A quel temps sont employés les verbes *allez* et *voyez*? Qu'est-ce qu'exprime l'impératif? Y a-t-il une forme spéciale pour le présent et pour le futur? Mettez à la 2<sup>e</sup> personne du singulier *allez, voyez, enfoncez*. Quelle est la terminaison pour chacun? Citez un dérivé de bâton ayant conservé l'*s* qui se trouvait autrefois dans *baston* (bastonnade). Quel est l'opposé de *accessible, artificice*? Citez les plus importantes graminées et donnez leur emploi.



## ARITHMÉTIQUE

## PROBLÈMES

1. Il y a un nombre dont les  $\frac{3}{8} = 15$  ; on demande la valeur des  $\frac{3}{4}$  de ce nombre ?

*Solution :*

Si  $\frac{3}{8}$  du nombre = 15, les  $\frac{3}{4} = \frac{6}{8}$  du nombre 30.

Si  $\frac{6}{8}$  du nombre = 30, le nombre égalera donc :

$$\frac{8 \times 30}{6} = 40. \text{—Rép.}$$

2. Un marchand achète une certaine quantité de drap à \$2.75 la verge. Il doit payer le montant de cet achat en 3 versements. Le 1er sera  $\frac{1}{3}$  de la somme ; le 2ème les  $\frac{2}{7}$  du 1er et le 3ème sera de \$488.40. On demande : 1° la quantité de drap acheté ; 2° le montant de chaque paiement ?

*Solution :*

Le 2° paiement sera les  $\frac{2}{7}$  de  $\frac{1}{3}$ , ou le  $\frac{1}{7}$  de la somme.

Les 2 premiers font ensemble :

$$\frac{1}{3} + \frac{1}{7} = \frac{10}{21} \text{ de la somme.}$$

Le 3ème sera  $\frac{21}{21} - \frac{10}{21} = \frac{11}{21}$ .

Comme il vaut \$488.40

La somme est :

$$\frac{\$488.40 \times 21}{11} = \$932.40.$$

1° On avait acheté  $932.40 \div 2.75 = 339.05$  vgs

2° Le 1er paiement sera de \$310.80 ; le 2ème de \$133.20 et le 3ème de \$488.40.

*Preuve :*

$$310.80 + 133.20 + 488.40 = \$938.40.$$

3. Un rentier place  $\frac{1}{3}$  de son argent à 5%,  $\frac{1}{4}$  à 4½%, et le reste à 4%. Au bout de trois mois, il retire, capital et intérêt, \$72802.50. Quelle somme a-t-il prêtée ?

*Solution :*

Sur \$1200, il y a \$400 à 5% qui rapportent \$5 ; \$300 à 4½% qui donnent \$3.375 ; \$500 à 4% qui produisent \$5.

On a donc un intérêt pour \$1200 :

$$\$5 + \$3.375 + \$5 = \$13.375$$

Si \$1200 deviennent \$1213.375, le capital prêté était de :

$$\frac{\$72802.50}{1.13375} \times 1200 = \$72000. \text{—Rép.}$$

4. Trois ouvriers ont fait un travail pour lequel ils ont reçu \$207. Le 1er a travaillé 15

jours à 7 heures par jour, le 2ème 12 jours à 8 heures, et le 3ème 16 jours à 9 heures. Quelle est la part de chacun ?

*Solution :*

Le 1er a travaillé  $15 \times 7 = 105$  heures

Le 2° " "  $12 \times 8 = 96$  "

Le 3° " "  $16 \times 9 = 144$  "

Les trois ont travaillé.....345 "

Chaque homme a gagné par heure :

$$\frac{\$207}{345} = \$0.60.$$

Le 1er aura  $\$0.60 \times 105 = \$ 63.00$

Le 2° " "  $0.60 \times 96 = 57.60$

Le 3° " "  $0.60 \times 144 = 86.40$

*Preuve :*  $\$207.00$

## ALGÈBRE

1. Un homme a qui l'on demandait combien coûtait sa maison et son ameublement, répondit : " Le tout coûte \$2575." Quel était le prix de la maison et celui de l'ameublement, sachant que ce dernier coûtait dix fois la racine carrée du prix de la maison ?

*Solution :*

Soit  $x^2$  le prix de la maison,  $x$  représentera la racine carrée du prix de la maison, alors  $10x$  représenteront le prix de l'ameublement.

$$x^2 + 10x = 2475, \text{ complétez le carré.}$$

$$x^2 = 10x + 25 = 2500 ; \text{ extrayez la racine carrée.}$$

$$x + 5 = \sqrt{2500} = \pm 50$$

$$x = \pm 50 - 5 = 45 \text{ ou } 55$$

$$x^2 = 45^2 = \$2025, \text{ prix de la maison}$$

$$45 \times 10 = 450, \text{ prix de l'ameublement.}$$

*Preuve :*

$\$2025 + \$450 = \$2475$ , prix de la maison et de l'ameublement.

3 Divisez 35 en deux parties de manière à ce que la somme des deux fractions résultant de la division de chaque partie par l'autre soit  $2\frac{1}{2}$  ?

*Solution :*

Soit  $x$  une partie :

$35 - x$  l'autre partie

$\frac{x}{35} + \frac{35-x}{x} = \frac{25}{12}$ , dégagez les fractions :

$$12x^2 + 14700 - 840x + 12x^2 = 875x - 25x$$

transposez et multipliez :

$$49x^2 - 1715x = -14700; \text{ divisez par } 49$$

$$x^2 - 35x = 300, \text{ complétez le carré :}$$

$$x^2 - 35x + (\frac{35}{2})^2 = (\frac{1225}{4} - 1200) = \frac{25}{4},$$

Extrayez la racine :

$$x - \frac{35}{2} = \pm \frac{5}{2}$$

$$x = \frac{35 \pm 5}{2} = 20 \text{ ou } 15$$

Ainsi 20 et 15 sont les nombres demandés.

*Preuve :*

$$\frac{20}{15} = 1\frac{1}{3} \text{ et } \frac{15}{20} = \frac{3}{4}$$

$$1\frac{1}{3} + \frac{3}{4} = 2\frac{1}{2}$$

ALMANACH UTILE

9me Mois

SEPTEMBRE, 1890

30 Jours

| Jour de l'année. | Jour du mois. | Jour de la semaine. | FÊTES ET PATRONS                   | Pour Montréal, Québec et la région des fleuves St.-Laurent et Ottawa. |                 |                 | Pour Toronto et la province d'Ontario, entre les grands lacs. |                 |                  | PHASES DE LA LUNE.   |
|------------------|---------------|---------------------|------------------------------------|---|-----------------|-----------------|---|-----------------|------------------|--|
|                  |               |                     |                                    | Lv. du soleil.  | Cou. du soleil. | Cou. de la lune | Lv. du soleil.  | Cou. du soleil. | Cou. de la lune. |  |
|                  |               |                     |                                    | h. m.   | h. m.           | h. m.           | h. m.   | h. m.           | h. m.            |  |
| 244              | 1             | L                   | S. Gil, abbé.....                  | 5 21  | 6 38            | 8 14            | 5 23  | 6 35            | 8 15             | Plaine lune.....<br>Dernier quartier.....<br>Nouvelle lune.....<br>Premier quartier..... |
| 245              | 2             | M                   | S. Etienne, roi de Hongrie, conf.  | 5 22  | 6 36            | 8 38            | 5 24  | 6 34            | 8 41             |  |
| 246              | 3             | M                   | S. Simon Stylite.....              | 5 23  | 6 34            | 9 04            | 5 25  | 6 32            | 9 08             |  |
| 247              | 4             | J                   | Ste. Rosalie, vge.....             | 5 25  | 6 32            | 9 32            | 5 26  | 6 30            | 9 38             | 75ième MÉRIDIEEN.  |
| 248              | 5             | V                   | S. Laurent Justinien.....          | 5 26  | 6 30            | 10 04           | 5 28  | 6 28            | 10 11            |  |
| 249              | 6             | S                   | S. Onesiphore, mr.....             | 5 27  | 6 28            | 10 43           | 5 29  | 6 27            | 10 51            |  |
| 250              | 7             | D                   | Ste Régine, vge. et mr.....        | 5 28  | 6 27            | 11 29           | 5 30  | 6 25            | 11 38            | 91ième MÉRIDIEEN.  |
| 251              | 8             | L                   | Nativité de Notre-Dame.....        | 5 30  | 6 25            | matin.          | 5 31  | 6 23            | matin.           |  |
| 252              | 9             | M                   | S. Gorgone, mr.....                | 5 29  | 6 23            | 0 21            | 5 32  | 6 21            | 0 30             |  |
| 253              | 10            | M                   | S. Nicholas de Torentino.....      | 5 32  | 6 21            | 1 19            | 5 33  | 6 19            | 1 27             | 105ième MÉRIDIEEN.   |
| 254              | 11            | J                   | SS. Protus et Hyacinthe, mrs..     | 5 33  | 6 19            | 2 21            | 5 34  | 6 18            | 2 28             |  |
| 255              | 12            | V                   | S. Junence, év. et dr.....         | 5 34  | 6 17            | 3 24            | 5 36  | 6 16            | 3 30             |  |
| 256              | 13            | S                   | S. Amat, abbé.....                 | 5 36  | 6 15            | 4 28            | 5 37  | 6 14            | 3 33             | 7h 4h 53m. m.  |
| 257              | 14            | D                   | Exaltation de la Ste. Croix...     | 5 37  | 6 13            | 5 32            | 5 38  | 6 12            | 5 36             |  |
| 258              | 15            | L                   | N. D. des 7 Douleurs.....          | 5 38  | 6 11            | coucher         | 5 39  | 6 10            | coucher.         |  |
| 259              | 16            | M                   | SS. Corneille et Cyprien, évs. mrs | 5 40  | 6 9             | 7 37            | 5 40  | 6 8             | 7 40             | 7h 4h 53m. m.  |
| 260              | 17            | M                   | Stigmates de S. François.....      | 5 41  | 6 7             | 7 59            | 5 41  | 6 6             | 8 03             |  |
| 261              | 18            | J                   | Q. T. S. Joseph de Copertino..     | 5 42  | 6 5             | 8 24            | 5 43  | 6 5             | 8 29             |  |
| 262              | 19            | V                   | SS. Janvier et comps. mrs...       | 5 43  | 6 3             | 8 54            | 5 44  | 6 3             | 9 00             | 7h 4h 53m. m.  |
| 263              | 20            | S                   | Q. T. SS. Eustache et cemps., mrs. | 5 44  | 6 2             | 9 32            | 5 45  | 6 1             | 9 39             |  |
| 264              | 21            | D                   | Q. T. S. Mathieu, apôtre.....      | 5 46  | 6 0             | 10 19           | 5 46  | 5 59            | 10 27            |  |
| 265              | 22            | L                   | S. Thomas de Villanova.....        | 5 47  | 5 58            | 11 17           | 5 47  | 5 57            | 11 26            | 7h 4h 53m. m.  |
| 266              | 23            | M                   | S. Limas, pape et ma.....          | 5 48  | 5 56            | matin.          | 5 48  | 5 56            | matin.           |  |
| 267              | 24            | M                   | N. D. de la Mercè.....             | 5 49  | 5 54            | 0 28            | 5 49  | 5 54            | 0 36             |  |
| 268              | 25            | J                   | S. Cléophas, mr.....               | 5 50  | 5 52            | 1 45            | 5 50  | 5 52            | 1 52             | 6h 3h 53m. m.  |
| 269              | 26            | V                   | SS. Cyprien et Justine, mrs...     | 5 52  | 5 50            | 3 06            | 5 51  | 5 50            | 3 12             |  |
| 270              | 27            | S                   | SS. Côme et Damien, mrs.....       | 5 53  | 5 48            | 4 27            | 5 53  | 5 48            | 4 30             |  |
| 271              | 28            | D                   | S. Venceslas, Duc de Bohême, m.    | 5 54  | 5 46            | 5 48            | 5 54  | 5 47            | 5 49             | 6h 3h 53m. m.  |
| 272              | 29            | L                   | S. Michel Archange.....            | 5 55  | 5 44            | 7 06            | 5 55  | 5 45            | 7 05             |  |
| 273              | 30            | M                   | S. Jérôme.....                     | 5 57  | 5 42            | 8 22            | 5 56  | 5 43            | 8 20             |  |

PETITE REVUE

L'année scolaire recommence : courage instituteurs et institutrices ! N'oubliez pas que votre mission exige de l'énergie et du travail.

Bonne année.

La législature du Massachusetts, à sa dernière session, a décidé que la loi des écoles serait amendée de telle façon que les enfants devront à l'avenir assister à l'école au moins 30 semaines chaque année au lieu de 20 semaines. Cette loi entrera en vigueur le 1er septembre prochain.

Le six du mois dernier, M. le chanoine Boucher, curé de Louiseville, a célébré ses noces de diamant. Soixante ans de sacerdoce, quelle belle carrière!

Durant les mois de juillet et d'août derniers, de petites révolutions sont passées sur les républiques de l'Amérique centrale. Le calme semble se rétablir.

Buenos-Ayres, capitale de la République Argentine, a aussi eu à subir les horreurs d'une guerre civile.

A la fin du mois dernier un assassin a été mis à mort au moyen de l'électricité, aux Etats-Unis. C'était la première fois qu'on infligeait la peine de mort au moyen de l'électricité. Les journaux disent que l'expérience n'a pas réussi au gré des autorités; la mort du malheureux condamné a été un véritable meurtre. Espérons que de tels actes de barbarie ne se renouvelleront plus.

Le cardinal Newman vient de mourir. C'est une des lumières de l'Eglise et à lui est due la renaissance catholique dans la Grande-Bretagne. Le cardinal Newman a écrit un grand nombre d'ouvrages précieux d'apologétique et de controverse. Son nom était extraordinairement populaire et les catholiques d'Angleterre le vénéraient à l'égal de l'un des plus grands docteurs de l'Eglise.

L'annuaire de l'Université - Laval pour 1890 dit que la bibliothèque de cette institution comprend aujourd'hui plus de 100,000 volumes.

Les cours universitaires ont été suivis à Québec pendant l'année 1889-90 par 247 élèves :

Théologie, 77; Droit, 42; Médecine, 98; Pharmacie, 16, Arts, 14.

Sait-on l'âge du Pont-Neuf à Paris? Il vient d'atteindre sa trois cent douzième année. La première pierre fut posée par Henri III, le 31 mai 1578. Les travaux ne furent achevés que sous le règne de Henri IV. On n'allait pas alors aussi vite qu'aujourd'hui, mais le travail était mieux fait.

Le R. P. Paradis, O. M. I., vient de fonder une nouvelle congrégation religieuse, qui a pour nom : *Les Oblats de St. Jean-Baptiste*. Le but de cette nouvelle institution est de

répandre les lumières de la religion et de fortifier la foi catholique au Canada en accompagnant les colons dans la forêt, les groupant et leur donnant l'exemple du courage et de la piété.

Histoire abrogée de la Louisiane: La France cède la Louisiane à l'Espagne en 1763 par le traité d'Utrecht; celle-ci la retrocède à la France par le traité de San Ildefonso en 1801; cette dernière la cède à son tour aux Etats-Unis en 1803.

D'après le dernier rapport du département de l'Intérieur, l'étendue du Dominion du Canada aujourd'hui est de 3,519,000 milles carrés. Il va sans dire que ce chiffre est loin d'être strictement exact, et qu'il sera encore modifié.

Le Canada couvre un quatorzième de la surface du globe; il est environ trente fois plus grand que le Royaume-Uni, et de 500,000 milles plus grand que les Etats-Unis avec le territoire de l'Alaska.

—o—o—o—

## LE CANADA-FRANÇAIS

La livraison de juillet du *Canada français* nous arrive avec le sommaire suivant :

Dix ans au Canada : De 1840 à 1850 (suite) —A. Gérin-Lajoie.

Au temps des vieux créoles.—Jean Poque-  
lin (Traduction)—Geo. W. Cable.

Mystère. Poésie, Adolphe Poisson.

Annibal.—Nouvelle canadienne (suite)—  
Napoléon Legendre.

Stances à ma petite amie, Soledad Johanet,  
le matin de sa première communion.—Louis  
Fréchette.

Les crises et la solidarité internationale.  
—J. Angot des R-tours.

La liberté.—Poésie.—Nérée Beauchemin.

Voyage en Grèce.—Environs d'Athènes,  
(suite).—Chs. de Martigny.

Nos traducteurs officiels.—Zéphir Bou-  
chard.

Léon XIII et la souveraineté populaire.—  
L'abbé L. Pâquet.

Anciens Montréalais.—Bénigne Basset,  
notaire royal.—1639-1699.—W. McLennan.

Revue étrangère.—Napoléon Legendre.

Bibliographie.—Revue des livres.—T. H.

*Documents inédits*.—(sur l'Acadie.—suite).

CI.—Registres des Acadiens de Belle-Isle-  
en Mer. Paroisse de Bangor. Suite.